

# **FLASH INFO n°21**

## **Février 2024 et Mars 2024**

### **COMMUNE DE SERIGNE**

#### **CONSEIL MUNICIPAL du 20 février**

### **Mercredi 20 février 2024**

**Etaient présents :** BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

**Absents excusés :** GIRAUD Sébastien, (Pouvoir à FAUCHERON Jean-Michel)  
CHAUVEAU Jordan, (Pouvoir à DIEUMEGARD Romain)

#### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23 JANVIER 2024**

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 janvier à l'unanimité.

#### **2. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

- ✓ Le Conseil valide le devis d'Aménagement Ingénierie VRD pour la maîtrise d'œuvre rue de la Tonnelle pour un montant de 850€ HT
- ✓ Le Conseil valide le devis de Romain Informatique pour le remplacement d'une lampe dans un vidéoprojecteur pour un montant de 191,58€ HT
- ✓ Le Conseil valide le devis de la SELARL VERONNEAU concernant le bornage de la parcelle du futur bâtiment communal

#### **3. PRESTATIONS ACCOROUTISTES 2024-2027**

Le Conseil valide la convention entre La communauté des communes du Pays de Fontenay Vendée et la commune pour les prestations suivantes :

- Entretien des abords de voies : prestation effectuée à titre gratuit selon le planning établi à l'avance et selon le linéaire indiqué dans la convention, comprenant le fauchage, le passage du lamier et le débroussaillage. Cette prestation est assurée par les services de la Communauté de Communes.
- Entretien des terrains communaux : prestation de broyage, passage de lamier ou débroussaillage, effectuée à la demande et à titre onéreux, par les services de la Communauté de Communes (mise à disposition d'un chauffeur et d'un tracteur avec outil porté) – 55,00 € net de taxe par heure.

#### 4. SYDEV/ PROGRAMME ANNUEL DE RENOVATION POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC 2024

Le Conseil valide la convention annuelle unique pour les travaux de rénovation programmée et les éventuels travaux de rénovation suite aux visites de maintenance, avec un montant budgétaire maximum défini de 1 500€/AN

#### 5. SYDEV/ TRAVAUX DE MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC 2024

Nature des travaux	Nombre de points lumineux			Nombre de visites	Base contribution	Montant de la contribution
	Total	Garantis	A prendre en compte			
Constitution du parc	<b>268</b>	<b>25</b>	<b>268</b>			
Visites programmées de base (hors luminaires équipés de LEDS – non garantis)			<b>234</b>	Forfait 3 visites	<b>16,00</b>	<b>3.744,00</b>
Visites programmées de base (luminaires équipés de LEDS – sous garantie)			<b>7</b>	Forfait 3 visites	<b>12,20</b>	<b>85,40</b>
Visites programmées de base (hors luminaires équipés de LEDS – sous garantie)			<b>0</b>	Forfait 3 visites	<b>5,11</b>	<b>0,00</b>
Visites programmées de base (luminaires équipés de LEDS – sous garantie)			<b>27</b>	Forfait 3 visites	<b>5,11</b>	<b>137,97</b>
Visite(s) programmée(s) complémentaires			<b>0</b>	0 visite(s) complémentaire (s)	<b>1,56</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTION EN EUROS</b>						<b>3.967,37</b>

Pour rappel : contribution 2023 : 3 704,20 €

#### 6. GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Le Conseil valide une demande de subvention de 500€ pour des travaux de rénovation d'une maison du centre bourg dans le cadre du Guichet Unique de l'habitat au titre de l'aide « embellissement travaux de façade-toiture » car les conditions d'attribution sont réunies et validées par la communauté des communes de Fontenay-Vendée.

## 7. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Joackim BRONDY, un jeune de la commune va participer cette année à la YOUTH LEAGUE 2024 de Karaté car depuis 2 ans, il est dans la compétition de haut niveau et a réalisé 4 podiums nationaux.

Afin de l'encourager et l'aider à réduire ses frais, la commune a décidé de lui verser une subvention exceptionnelle de 150€.

De plus, Joackim fera des démonstrations de KATA lors de notre traditionnel marché des artisans du 26 mai prochain.

## CONSEIL MUNICIPAL du 26 Mars

---

### *Mardi 26 mars 2024*

**Etaient présents :** BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, CHAUVEAU Jordan, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

**Absent excusé :** CHAUVEAU Jordan

**Le Conseil Municipal vous informe du départ de sa secrétaire générale, Stéphanie RENAUD, pour des raisons personnelles. Le Conseil prend acte de cette décision et remercie chaleureusement Stéphanie pour son travail de qualité.**

**Un appel à candidat a été lancé afin de trouver sa remplaçante.**

#### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 FEVRIER 2024

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 février à l'unanimité.

#### 2. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET LE 1<sup>ER</sup> ADJOINT

- Le Conseil valide le devis de Pierre Claude MOTOCULTURE pour l'achat de matériel d'outillage pour un montant de 82,5€ HT
- Le Conseil valide le devis de Guillaume Terrassement pour des travaux de bord de voirie pour un montant de 4410€ HT
- Le Conseil valide le devis de l'APAVE pour une étude sismique pour le permis de construire du bâtiment communal pour un montant de 300€ HT
- Le Conseil valide le devis de l'APAVE pour un contrôle technique de construction pour le permis de construire du bâtiment communal pour un montant de 2047,50€ HT
- Le Conseil valide le devis de Romain Informatique pour le changement d'une carte graphique d'un PC de l'école pour un montant de 91,58€ HT
- Le Conseil valide le devis de ORAPI pour l'achat de produits d'entretien pour un montant de 494,50€ HT
- Le Conseil valide le devis Fillonneau Sonorisation pour l'installation d'une sono lors du marché de Sérigné du 26 mai pour un montant de 550,62€ HT

### 3. TAUX D'IMPOSITION 2024

Le Conseil Municipal doit chaque année fixer le taux d'imposition de la commune avant le 15 avril.

C'est pourquoi, le Conseil après avoir échangé, a décidé de maintenir le même taux que l'année 2023.

Le Conseil précise que la part de base (Etat, Région et Département) va augmenter de 4%.

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	34,72 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	45,00 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	17,77 %

### 4. COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil valide les comptes de gestion suivants :

#### BUDGET COMMUNE :

• Section de Fonctionnement
○ Dépenses 563 451,44 €
○ Recettes 879 829,51 €
Soit un excédent de 316 378,07€
• Section d'Investissement
○ Dépenses 475 731,80 €
○ Recettes 371 428,80 €
• Soit un déficit de 104 303,07 €

#### BUDGET LOTISSEMENT LE GERBIER :

• Section de Fonctionnement
○ Dépenses 334 241,82 €
○ Recettes 314 950,05 €
Soit un déficit de 19 291,77 €
• Section d'Investissement
○ Dépenses 251 660,87 €
○ Recettes 320 246,74 €
• Soit un excédent de 68 585,87 €

#### BUDGET LOTISSEMENT « LE CHENE VERT » :

• Section de Fonctionnement
○ Dépenses 261 099,89 €
○ Recettes 261 099,68 €
Soit un résultat de 0,21 €
• Section d'Investissement
○ Dépenses 260 389,68 €
○ Recettes 80 644,46 €
Soit un déficit de 179 745,22 €

#### BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES :

• Section de Fonctionnement
○ Dépenses 500,00 €
○ Recettes 8 164,00 €
Soit un excédent de 7 664,00 €
• Section d'Investissement
○ Dépenses 79 955,11 €
○ Recettes 90 720,00 €
Soit un excédent de 10 764,89 €

## 5. BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil valide le budget primitif 2024 suivant :

### **BUDGET COMMUNE :**

- Section de Fonctionnement
  - Dépenses 1 670 765,54 €
  - Recettes 1 670 765,54 €
- Section d'Investissement
  - Dépenses 1 425 839,17 €
  - Recettes 1 425 839,17 €

### **BUDGET LOTISSEMENT LE GERBIER :**

- Section de Fonctionnement
  - Dépenses 338 961,87 €
  - Recettes 338 961,87 €
- Section d'Investissement
  - Dépenses 251 660,87 €
  - Recettes 251 660,87 €

### **BUDGET LOTISSEMENT LE CHENE VERT :**

- Section de Fonctionnement
  - Dépenses 470 902,18 €
  - Recettes 470 902,18 €
- Section d'Investissement
  - Dépenses 531 035,11 €
  - Recettes 531 035,11 €

### **BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES :**

- Section de Fonctionnement
  - Dépenses 22 626,00 €
  - Recettes 22 626,00 €
- Section d'Investissement
  - Dépenses 32 890,89 €
  - Recettes 32 890,89 €

## 6. PAYS DE FONTENAY VENDEE/ ATTRIBUTION DES AIDES

Le Conseil valide la modification du règlement d'attribution de ses subventions, et plus particulièrement l'aide complémentaire à notre aide financière « embellissement travaux de façade / toiture ».

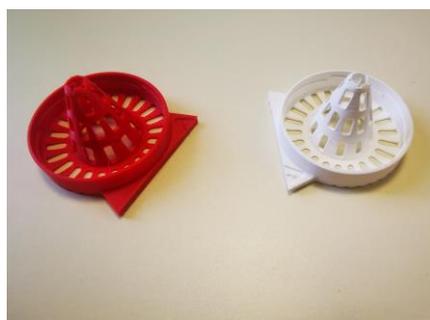
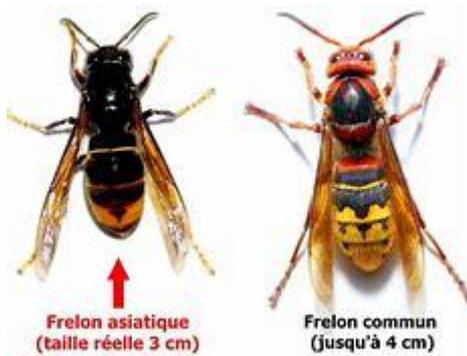
Le Conseil accepte de supprimer la condition « secteur centre bourg » ce qui permettrait à l'ensemble de la commune d'être éligible à ces aides.

## 7. GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT : MONSIEUR BALTER NICOLAS

Le Conseil Municipal prend acte de la demande de subvention pour des travaux de rénovation de sa maison située rue du Petit Cloucq dans le cadre du Guichet unique de l'Habitat (OPAH-RU) au titre de l'aide « embellissement travaux de façade-toiture ».

Remplissant les conditions d'attribution, son dossier a été validé par la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée. Il convient de procéder au versement de la somme de : 500 € pour ce projet

Signaler en mairie toute présence de frelons asiatiques  
et/ou de nids



### PIEGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

La Section Apicole Sud Vendée vous propose d'acheter des cônes à visser sur des pots de confitures **au prix de 3€ pièce** afin de piéger les frelons asiatiques.

La section demande pour chaque personne qui souhaite s'équiper de ce cône de leur fait un retour sur les frelons pris au piège, le lieu du piégeage et l'appât utilisé.

Un document vous sera remis avec le cône afin de répondre à vos questions.

Vous pouvez vous procurer ces pièges à la Mairie ou envoyer un mail à : [dieumegard@mairiedeserigne.fr](mailto:dieumegard@mairiedeserigne.fr)



**Beaucoup d'incivilités ont été signalées ces derniers temps :**

**crottes de chien, aboiements, chiens en divagation, feux de jardin (déchets verts, plastiques etc)**

**MERCI DE RESPECTER VOTRE VOISINAGE et VOTRE COMMUNE**

## Quartier de la Porte St Michel

Le 13 Janvier dernier a eu lieu notre repas dansant pour l'élection de la Vicomtesse de notre quartier.

Nous avons eu 6 prétendantes :

Ilona Barraud  
Maya David  
Emma Puyjalinet  
Laureen Berg  
Maéva Brémaud  
Marina Craigné

L'élection a eu lieu à minuit et le résultat est le suivant (de gauche à droite)

Maya	Vicomtesse (2ème sur la photo)
Laureen	1ère demoiselle d'honneur (1ère sur la photo)
Maéva	2ème demoiselle d'honneur (3ème sur la photo)
Ilona	3ème demoiselle d'honneur (4ème sur la photo)
Marina	4ème demoiselle d'honneur (5ème sur la photo)
Emma	5ème demoiselle d'honneur (6ème sur la photo)

Félicitations à toutes ces jeunes filles et merci pour leur participation et merci aux bénévoles pour leur aide lors de cette soirée.



## DATES A RETENIR

---

**Vendredi 19 avril** : Conférence sur « La Forêt de Mervent-Vouvant » organisée par la bibliothèque – salle socio culturelle

**Samedi 20 avril** : Repas à emporter de la Chasse - salle polyvalente

**Dimanche 5 mai** : Course cycliste organisée par le Cyclo club de Sérigné dans les rues de la commune

**Week end du 18 au 20 mai** : Biennale de Fontenay avec le quartier Sérigné/ Pissotte/Porte St Michel

**Dimanche 26 mai** : Marché Sérignolais organisé par la commission animation - place du petit Logis et vide-grenier organisé par l'APE et L'Avant-Garde dans les rues de Sérigné

**Dimanche 9 juin** : Elections Européennes – Mairie de Sérigné

**Samedi 15 juin** : Balade Sérignolaise – salle polyvalente

**Dimanche 16 juin** : « cochon grillé » organisé par l'Amicale Laïque - salle de l'Amicale au terrain de foot

## ETAT CIVIL

---



DROUOT-BERNARD Luna née le 17/03/2024

BERLAND Anne Marie le 19/02/2024

La Municipalité s'associe à la peine et à la joie des familles !!

## AUTREFOIS SERIGNE

---

### Sérigné

05 Samedi 30 Mars 1994.

### Les élus n'augmentent pas les taux d'imposition La salle polyvalente est sortie de terre

Taux d'imposition maintenus, salle polyvalente terminée pour la fin de l'été; pas de programme de voirie en 1994. L'effort financier sera porté sur l'entrée principale de la salle polyvalente (CD 23).

Au cours de la réunion du conseil municipal, le budget 94 a été voté à l'unanimité. Les taux d'imposition sont maintenus. Le produit des quatre taxes s'élève à 582 071 F.

Les dépenses de fonctionnement du budget communal sans augmentation s'élèvent en dépenses et en recettes à 1 914 547 F. Les dépenses d'investissement s'équilibrent également à 2 821 368 F. Le budget M 49 (assainissement de la commune pour 1994), section fonctionnement, dépenses et recettes s'élèvent à 352 010 F; section d'investissement à 223 045 F. Le budget caisse des écoles 94, section



La salle polyvalente en construction.

fonctionnement, dépenses et recettes, 15 232 F. Le budget CCAS 94, section fonctionnement, dépenses et recettes, 5 269 F.

Une somme a été réservée pour le mobilier et l'entretien du groupe scolaire.